

Initiatives ministérielles

Je ne dois heureusement écouter ce genre de discours que trois heures par jour, tandis que vous, vous devez le faire à longueur de journée, cinq jours par semaine. Vous avez donc toute ma sympathie pour devoir tolérer des discours semblables, qu'ils fassent l'éloge ou la critique du gouvernement. Je sympathise de tout coeur avec vous.

Je suis très heureux donc de participer au débat sur ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt. Nous demandons à la population du Canada de permettre au gouvernement fédéral d'emprunter encore quelque 26 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Je serais tout aussi heureux de prendre la parole aujourd'hui pour dire que nous n'empruntons pas d'argent, mais qu'il s'agit d'un projet de loi servant à rembourser partiellement la dette publique.

Hélas, ce n'est pas de cela qu'il s'agit aujourd'hui. Il nous faut au contraire emprunter de l'argent. Pourquoi? Ce n'est pas un secret. Nos dépenses sont plus élevées que nos recettes. Voilà. Nous sommes ici pour demander de l'argent qui servira à payer nos dépenses.

J'ai écouté l'intervention du député d'en face qui vient tout juste de parler. Pendant tout son discours, a-t-il proposé que le gouvernement diminue ses dépenses dans un secteur donné, qu'il retranche 500 millions de dollars ici, 2 millions de dollars là ou encore 3 milliards de dollars ailleurs? A-t-il fait des propositions concrètes sur la réduction des dépenses? Non, le député de Kingston et les Îles n'en a fait aucune. Je le comprends. Il va prétendre que ce n'est pas son rôle.

Le député a mentionné le document «Legacies» publié par le Conseil économique du Canada. Il l'a cité. Nous en avons tous reçu des exemplaires. Ses commentaires sur les recommandations de cet ouvrage étaient valables. Je dis commentaires, mais en réalité, il a lu ce qui disent les auteurs. A-t-il dit qu'il souscrivait aux recommandations? Non. A-t-il dit qu'il était contre les recommandations? Non plus.

Je me reporte aux recommandations pour que vous puissiez juger par vous-même si, comme gouvernement, nous prenons la bonne direction. Le député a cité les pages 28 et 29, concernant une politique canadienne de rechange. Le document dit:

Il n'y aurait pas de «rattrapage» — c'est-à-dire que la réduction des dépenses attribuable au blocage ne serait pas récupérée.

Il s'agit évidemment du blocage de deux ans dans cinq domaines de dépenses publiques que recommande cette étude. Pour les fins de l'étude, les auteurs ont choisi comme l'un des domaines touchés par le blocage l'avance de capitaux aux entreprises. Comme vous le savez, le budget a annulé un certain nombre de programmes d'aide financière. Ces programmes n'ont pas été seulement bloqués, ils ont été carrément annulés. C'est ce que voulait le monde des affaires. En fait, j'ai participé à l'étude de la taxe sur les produits et services, ce qui m'a amené à voyager dans tout le Canada. Nous avons entendu bien des groupes du milieu des affaires nous demander de couper les subventions à l'entreprise. Vous constaterez que c'est exactement ce que le gouvernement a fait.

Le député qui a pris la parole avant moi est-il d'accord? Je sais qu'il est libéral et qu'il ne doit donc pas être très désireux de faire connaître sa position sur certains de ces enjeux.

M. Richardson: Ou il n'a pas d'opinion.

M. Soetens: Ou il n'a pas d'opinion, c'est vrai.

Il a également fait état des subventions à l'entreprise. Comme je viens de le mentionner, nous nous sommes occupés de cette question. Actuellement, nous considérons que ces subventions sont en réalité des prêts remboursables, contrairement aux prêts consentis par les gouvernements précédents.

Je me souviens d'un prêt consenti par un précédent gouvernement libéral à une entreprise de camionnage qui transportait du matériel entre Montréal et Toronto. Le gouvernement croyait-il honnêtement que la faillite d'une certaine société de transport arrêterait la circulation des biens entre Montréal et Toronto? Il le croyait. Il a prêté de l'argent à l'entreprise en question, qui a fait faillite de toute façon. Pourtant, la circulation des biens se poursuit toujours entre Montréal et Toronto. La différence, c'est que l'entreprise a emporté avec elle une somme importante de l'argent des contribuables. C'est la différence entre les conservateurs et les libéraux. Nous ne faisons pas de prêts de ce genre.

Mme Catterall: Non, vous vous spécialisez dans les bars de strip-tease.

M. Soetens: Le député a également mentionné les paiements de transfert aux provinces. Si vous avez lu tous les articles de journaux publiés dans tout le pays et si vous avez pris connaissance des budgets présentés par les ministres des Finances ou trésoriers des différentes provinces, vous savez qu'ils blâment le gouvernement de ne pas avoir gelé les transferts comme le recommandait le